

## PROGRAMME DE FORMATION

### Introduction à l'aide juridictionnelle pour non-juristes : comprendre les principes et conditions d'accès

#### **PREREQUIS :**

Aucun prérequis spécifique. Formation accessible à toute personne non-juriste intéressée par le système de l'aide juridictionnelle.

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Comprendre les principes fondamentaux de l'aide juridictionnelle.
- Appréhender les conditions d'éligibilité et les critères d'accès à l'aide juridictionnelle.
- Acquérir une vue d'ensemble des droits et des devoirs des bénéficiaires.
- Développer une compréhension globale des démarches administratives pour une demande d'aide juridictionnelle.

#### **DUREE :**

1 jour ( 7 heures – 3h 30 le matin/ 3h30 l'après-midi)

#### **PUBLIC CONCERNE :**

- Professionnels non-juristes travaillant en lien avec le domaine juridique ou social.
- Étudiants en droit ou autres disciplines, souhaitant découvrir les bases de l'aide juridictionnelle.
- Toute personne souhaitant comprendre l'accès à la justice pour les populations vulnérables.

#### **MODALITES ET DELAIS D'ACCES :**

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

#### **TARIF :**

800 HT/ 960 TTC

**LIEU :**

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

**MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

**MODALITES D'ÉVALUATION :**

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

**SUIVI DE L'EXECUTION :**

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

**ACCESSIBILITE :**

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse [ac-kervoelen@lexclass.fr](mailto:ac-kervoelen@lexclass.fr) , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

## **CONTENUS DE LA FORMATION :**

### **Matin (3h30)**

1. **Introduction aux principes de l'aide juridictionnelle** (30 minutes)
  - Présentation des objectifs de la formation et tour de table pour identifier les attentes des participants
  - Définition et historique de l'aide juridictionnelle
  - Exercice pratique : réflexion sur les enjeux de l'accès à la justice pour tous
  
2. **Conditions d'éligibilité à l'aide juridictionnelle** (1h30)
  - Analyse des critères de revenus, situation familiale et patrimoniale
  - Étude des cas spécifiques : minorités, demandeurs d'asile, etc.
  - Atelier pratique : Examen d'exemples concrets d'éligibilité à l'aide juridictionnelle
  
3. **Les droits et devoirs des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle** (1h30)
  - Explication des droits fondamentaux des bénéficiaires et des obligations liées à l'accès à l'aide juridictionnelle
  - Exercice pratique : élaboration d'un guide simplifié des droits et obligations des bénéficiaires.

---

### **Après-midi (3h30)**

4. **Les démarches administratives pour une demande d'aide juridictionnelle** (2h)
  - Présentation des étapes administratives pour déposer une demande d'aide juridictionnelle
  - Examen des formulaires et des pièces justificatives nécessaires
  - Atelier pratique : simulation d'une demande d'aide juridictionnelle, avec vérification des documents
  
5. **Synthèse et application pratique** (1h30)
  - Étude de cas fictif pour récapituler les étapes du processus de demande.
  - Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour chaque participant

---

### **Bilan et évaluation finale (30 minutes)**